

Comment réussir l'insertion en entreprise

Constat(s) / Origine du projet, de l'action

- > Certains profils de personnes sont en situation d'exclusion récurrente.
- > Difficulté d'intégration dans les entreprises liée à des problèmes comportementaux.

Objectifs

- > Augmenter l'employabilité des publics en situation d'exclusion.
- > Rapprocher ces publics des exigences du monde du travail.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont ceux qui échouent de manière récurrente (les travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans, garçons et filles, sans projet professionnel, parents isolés, allocataires du RMI, demandeurs d'emploi de longue durée).

Les bénéficiaires indirects (formateurs, accompagnateurs, tout personnel impliqué à l'échelon local, régional, transnational, chefs d'entreprises, tuteurs).

Descriptif / plan d'action

1. Désigner une personne référente chargée de la mise en œuvre de la pratique de Job-Coaching.
2. Améliorer la connaissance du fonctionnement interne des entreprises et optimiser leurs capacités d'intégration des publics en grande difficulté.
3. Diagnostiquer les besoins des entreprises et identifier les difficultés et les compétences des publics concernés.

4. Elaborer et expérimenter de nouvelles méthodes de sensibilisation des chefs d'entreprise.
5. Evaluer la démarche de sensibilisation au regard des indicateurs prédéfinis.
6. Mettre en adéquation les besoins des entreprises et les potentiels des bénéficiaires.
7. Renforcer le suivi professionnel des stagiaires dans l'entreprise.
8. Développer l'information, la sensibilisation et la formation des tuteurs.
9. Evaluer la démarche d'accompagnement au regard des indicateurs prédéfinis.
10. Evaluer l'autonomie des bénéficiaires.
11. Mesurer l'efficacité intellectuelle, la stabilité affective et les capacités d'engagement des stagiaires.

Partenariat nécessaire sur le projet

Les membres du PDD

Résultats et prolongements

- > Augmentation du nombre d'insertion professionnelle réussie.
- > Diminution des abandons de 50%.
- > Optimisation des compétences des chargés de relation entreprises grâce à la pratique du « job-coaching ».
- > Elaboration d'un guide de bonnes pratiques pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics en situation d'exclusion.

CONTACT

Organisme
CREAHI-CFAS Auvergne

Nom du contact
Le directeur

Adresse
38 bis avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Téléphone
04 73 90 12 12

Fax
04 73 92 91 06

Courriel
creahi.cfas.auv@wanadoo.fr

Site Web
www.creahi-cfas-auv.org